Rongeman 2.0
Bul

Denis de Rougemont (1951-1977)

Bulletin du Centre européen de la culture, articles (1951–1977) Pourquoi des régions ? (printemps-été 1975) (1975)¹

Quand on pose une question de ce type, c'est que l'objet en question semble avoir fait son temps, qu'il survit peutêtre à sa raison d'être, qu'il est trop vieux. Et l'on publie : Pourquoi des philosophes ? Pourquoi des professeurs ? Pourquoi l'Université ? Ou au contraire, c'est que l'objet est encore trop jeune, et qu'il convient, avant de s'en occuper, de s'assurer de sa réalité. Le second cas est évidemment celui des régions, du problème régional.

En tant qu'il est discuté en public, le problème ne date guère que des années soixante de ce siècle. La bibliographie des études régionales qui clôt le *Bulletin du CEC* intitulé *Naissance de l'Europe des régions* (1968) me rappelle que les premières études « régionalistes » datent de 1958 : Paul Romus, J. Boudeville ; qu'elles sont suivies par une série de publications dans les cahiers de l'ISEA de 1961 à 1963 ; et par la publication en deux volumes des actes d'un colloque réuni à Bruxelles par la CEE, fin 1960 ; tandis que les *Schriften der Regio Basiliensis* (5 vol.) datent de 1964-1965, et que les premières études dues au Centre européen de la culture (CEC) et à l'Institut universitaire d'études européennes (IUEE) de Genève remontent à 1963 et 1967.

Cela ne suffit pas toujours pour établir aux yeux des instances officielles — gouvernements, conseils de la recherche — la consistance du problème ou son sérieux scientifique. Et cela suffit encore moins à établir sa nécessité et sa possibilité aux yeux du grand public. Ni les uns, ni les autres, n'ont encore bien compris *pourquoi des régions* ? Il faut que nous le reconnaissions clairement. Il y a sans doute ici plusieurs spécialistes de ces problèmes qui pourraient être tentés de croire que les raisons de faire des régions sont bien assez connues, et même rabâchées, et qu'il s'agit maintenant de pousser en profondeur et d'affiner l'analyse scientifique. Eh bien non!

Les régions ne sont pas un problème scientifique d'abord, mais politique. Pas un problème logique, théorique, économétrique d'abord, mais un problème civique d'abord, social, psychologique, éthique avant toute chose.

La question n'est pas d'étudier une réalité donnée, telle qu'elle est, mais de construire une réalité habitable, telle que des hommes seuls peuvent la faire devenir.

Les régions ne sont pas des objets à étudier mais à constituer. Elles sont potentiellement des objets de notre action, de notre volonté, et en tant que telles seulement, des objets de connaissance, comme l'a si bien montré Piaget par ses nombreuses analyses établissant que notre savoir, notre connaissance, ne proviennent ni des sens, ni de structures tombées du Ciel des Idées, mais des activités, de l'action de l'homme.

Dans ce sens, on peut dire qu'il n'y aura jamais de région, que la région ne sera jamais une réalité pour celui qui ne veut pas la *faire*; ou pour celui qui n'accepterait qu'on se soucie de la faire que si on lui prouvait d'abord qu'elle existe. Celui qui nie toute valeur « scientifique » à l'action de construire, nie la source même de tout savoir, de toute connaissance réelle.

On a pu se demander si la région est un fait de nature ou de culture ? (De géographie ou d'histoire ? D'économie ou d'éthique ? D'écologie ou de morale civique ?) Je pense que la région est un phénomène de nature au sens actif du mot, qui est son sens étymologique : Natura = ce qui engendre, l'engendrante, ce qui fait naître, ce qui est à naître. (Du radical indo-européen gna indiquant naissance et du suffixe turus, devant être fait.) Disons que la région relève de la nature naturante par opposition à la nature naturée.

Mais si elle dépend de la volonté humaine, il est décisif pour sa réalisation qu'on puisse expliquer avec efficacité ses raisons d'être, ou plutôt de devenir. « Avec efficacité » veut dire ici : en termes simples, non jargonnants, qui ne visent pas à épater les collègues, mais à convaincre les responsables de la cité, et avec eux le plus grand nombre possible de citoyens.

Les régions seront, ou non, selon que leur raison d'être aura été exposée d'une manière active et convaincante, ou non. Persuader, convaincre, c'est le moment décisif dans toute action qui relève de la volonté humaine. C'est donc sur l'argumentation du problème régional que je voudrais centrer mes réflexions.

À la question *Pourquoi des régions* ? je vois d'abord deux types de réponses possibles :

- à partir des réalités locales qui exigent la région ;
- à partir de la crise mondiale qui exige la région.

Ces deux types de réponses, partant du plus près et du plus loin, se rejoignent évidemment dans notre actualité la plus concrète. Je vais les traiter rapidement, dans une intention délibérément *didactique*. Et j'y ajouterai un troisième type de réponses possibles, le principal sans doute :

— à partir de l'homme lui-même, de sa réalité morale, à partir de la dégradation de toute existence communautaire qu'il subit aujourd'hui, et qui appelle comme remède immédiat, structurel, la région.



A. La première réponse possible à notre question, je la formulerai donc à partir des réalités les plus proches : de mon environnement, de mon milieu humain, de ses contraintes, de ses ressources disponibles et de ses virtualités frustrées.

Les problèmes écologiques, économiques, énergétiques, éducatifs, sociaux et culturels se multiplient et

^{1.} https://unige.ch/rougemont/articles/bcec/197502

s'exacerbent dans toutes les régions frontalières de l'Europe, avec une intensité particulièrement marquée le long d'une ligne qui va du Schleswig-Holstein par la Frise, la Hollande, la Belgique, le Luxembourg, l'axe rhénan jusqu'à Bâle; mais aussi le long des Alpes, de Genève à Menton-Ventimiglia, et des Grisons à Trieste. Et cela tient au fait que les données du problème général des régions dans le cadre de l'État-nation (plus ou moins centralisé) se compliquent ici du fait de la frontière, qui divise arbitrairement ce que la Nature, l'Histoire, les ethnies, ou les intérêts avaient uni.

Près des frontières, on voit et on ressent immédiatement que les solutions aux problèmes qu'on vient de citer sont rendues difficiles ou impossibles du simple fait que l'État-nation se veut souverain unique, indivisible et absolu, dans tous les domaines (sauf le religieux, au xx^e siècle) de la vie publique.

Mouvements pendulaires de main-d'œuvre à travers la frontière, non maîtrisés par l'État central ; problèmes de production locale et de distribution d'énergie, rendus insolubles par les prétentions des grandes centrales nationales ; lutte contre la pollution arrêtée par les frontières, qui ne laissent passer que la pollution elle-même (des airs, des eaux, des ondes et des tempêtes) ; fiscalité prélevée dans la région, mais profitant d'abord aux bureaux de la capitale ; production agricole arbitrairement séparée de ses marchés naturels ; obstacles multipliés, légaux et financiers, à l'éducation scolaire aux trois degrés et à la formation professionnelle ; tout cela définit le *problème* des régions frontalières.

Mais ce n'est pas seulement l'inadéquation de la formule stato-nationale aux réalités économiques, sociales et culturelles du xx^e siècle qui se « déclare » dans les régions frontalières. C'est aussi et surtout l'impuissance des citoyens à décider de leurs destins, à intervenir dans les processus de décision concernant leur existence quotidienne, décisions dont les plus importantes sont décrétées dans les bureaux de la capitale, c'est-à-dire le plus loin possible des prises concrètes, de ceux qui en subiront les conséquences.

Quelles sont, parmi les fonctions nécessaires à la vie d'une communauté de type européen, celles qui souffrent le plus du fait de la frontière, ou, à plus proprement parler, du fait de la bi- ou tripartition d'un virtuel ensemble naturel ou ethnique ou économique, par deux ou trois souverainetés nationales, comme c'est le cas de la Regio Bâle-Alsace-Bade, ou de la région franco-suisse (qui pourrait englober à certains égards le Val d'Aoste, région autonome d'Italie), centrée sur la « cuvette genevoise » et que nous avons baptisée Région lémano-alpine.

Les fonctions essentielles qui apparaissent lésées ou paralysées par la frontière ne sont pas seulement ni même principalement les plus évidentes, c'est-à-dire les échanges commerciaux et agricoles (vitaux mais qui peuvent être interrompus d'une heure à l'autre par décret de Paris, ou par une guerre), mais tout autant ou davantage l'enseignement et la formation professionnelle, l'emploi, le régime hospitalier, la protection de l'environnement, enfin la production et la distribution de l'énergie.

C'est probablement le problème des frontaliers, c'est-à-dire des ouvriers et employés résidant dans l'Ain et la Haute-Savoie, mais travaillant à Genève, qui a éveillé chez les Genevois comme chez leurs voisins la conscience d'une entité régionale sous-jacente, qui ne demanderait, pour exister, qu'à être libérée de cette frontière dont on voit de moins en moins la raison et le sens, mais dont on ressent de plus en plus la nuisance.

Paradoxalement, c'est à partir des difficultés créées par « les frontaliers » (notamment dans les « communes-dortoirs » du Pays de Gex et de la Haute-Savoie), et des négociations franco-suisses qu'elles ont occasionnées, qu'on en est venu à constituer la première Commission régionale transfrontalière reconnue par des gouvernements — en l'occurrence ceux de Paris, Berne et Genève. Dès ses premières séances, la Commission s'est donné un programme qui déborde le problème des frontaliers et s'étend déjà, prudemment, vers les domaines de l'environnement et de la formation professionnelle, en attendant d'autres élargissements qui sont inscrits dans la logique des choses.

Car les problèmes écologiques que la bipartition nationale du bassin lémanique a empêché jusqu'ici de traiter convenablement, sont plus graves à long terme que les problèmes de l'emploi. Le Léman, au milieu duquel passe la frontière, est mortellement menacé par un ensemble de pollutions qui appellent un ensemble de mesures préventives et curatives ; mais en l'absence de toute autorité locale capable d'étudier et de maîtriser la situation en Suisse et en France à la fois, les efforts tardifs et dispersés d'une Commission internationale qui ne peut que transmettre ses vœux à Berne et à Paris, d'instituts sans pouvoir et de chercheurs isolés, risquent bien de ne pas suffire à enrayer le mal avant le point de non-retour. Les mêmes considérations valent pour la protection des nappes phréatiques, pour les nuisances de l'aéroport international de Cointrin, et vaudront pour les risques créés par la future centrale nucléaire de Verbois : nuisances et risques également ressentis dans le Pays de Gex et le canton de Genève, et qui appellent d'urgence la gestion d'une autorité régionale, sous le contrôle direct des populations intéressés, voire immédiatement « exposées ».

Là encore, les populations (surtout les jeunes) sensibilisées depuis quelques années par les campagnes pour sauver l'environnement, sont en train de prendre conscience de la réalité possible et vivement souhaitable d'une région écologique d'un seul tenant, qui ne tiendrait pas plus compte de la frontière que ne le font les pollutions et les nuisances de toute espèce.

Troisième exemple, qui concerne la fonction de l'enseignement : celui des universités de Suisse romande et de Rhône-Alpes. On sait que la collaboration interuniversitaire, déjà difficile entre les cantons romands, est plus que ténue entre universités suisses et françaises. Les professeurs français peuvent être nommés en Suisse, mais non l'inverse. La mobilité des étudiants, un peu plus égale en droit, se voit limitée en fait par l'absence d'équivalence des diplômes. Quant au droit d'exercice d'une profession libérale (effectus civilis) pour les diplômés d'une université « étrangère », il est quasi nul. Pourtant,

l'extraordinaire densité des établissements d'enseignement supérieur dans la région lémano-alpine (16 pour le moment, en prolongeant la région jusqu'à Saint-Étienne à l'Ouest, Besançon au Nord, Aoste à l'Est²), invite à imaginer la richesse des possibilités de coopération qu'ouvrirait l'organisation d'une région universitaire. Englobant celles déjà citées plus haut, cette nouvelle région fonctionnelle contribuerait à former la conscience d'une entité transfrontalière réunissant la Franche-Comté, la Suisse romande, le Val d'Aoste et la plupart des départements de Rhône-Alpes. Entité qui n'est pas accidentelle d'ailleurs. Car la région universitaire dont nous avions esquissé la possibilité devant plusieurs recteurs suisses et présidents d'université français, se trouve coïncider très exactement, comme le fit observer l'un d'entre eux, avec l'aire du franco-provençal, qui y fut parlé, écrit et chanté du x^e siècle jusqu'aux débuts du xix^e . (Pictet de Rochemont, le négociateur des actuelles frontières francogenevoises, avait écrit trois opuscules dans cette langue, dont nous ne connaissons plus que quelques mots mais qui a sans aucun doute marqué toute la culture de la région et laissé des traces profondes dans l'inconscient de ses habitants.) Ajoutons que cette « plus grande région » est aussi celle de l'horlogerie européenne, et celle de la clientèle principale de l'aéroport de Cointrin!

Tous ces problèmes concrets, quotidiennement vécus, et le fait aisément vérifiable que seule la frontière les rend insolubles, voilà qui enseigne la région, convainc de sa nécessité, répond à la question du « Pourquoi des régions ? » à partir de ce que tout un chacun peut vérifier. Pour qui voit et comprend les réalités locales, la leçon est claire : il faut susciter la région pour que la vie continue, tout simplement.

B. Deuxième réponse possible à la question : à partir des réalités mondiales, de la crise globale et des leçons qui en découlent à l'évidence. Je propose les étapes de raisonnement que voici :

La crise mondiale — dont parlent tous les mass media, depuis la crise du pétrole — résulte d'une mauvaise gestion de la planète : famine et pollution, pillage des ressources naturelles non renouvelables, surpopulation, surarmement délirant (les USA possèdent de quoi tuer 32 000 fois chaque être humain vivant aujourd'hui, et vivent dans la crainte que l'URSS, qui n'en est qu'à 29 000, ne les dépasse), gaspillage comme principe du commerce, entassement mégalopolitain destructeur de communauté, et terreur permanente au sein de la paix des lâches. Beaux résultats ! Brillante gestion ! Mais qui était le gérant ? L'État-nation. Ils sont 150 aujourd'hui, qui se partagent toute la terre sans reste !

Ils ont tout calculé en fonction de leur « indépendance nationale », de leur économie nationale, de leur balance du commerce nationale, de leur monnaie nationale, etc., avec les résultats que chacun peut constater.

Ils ne sauraient donc éluder leur responsabilité, puisqu'ils sont fondés sur le dogme de la souveraineté illimitée dans leurs frontières, dites « géographiques », mais établies en fait aux hasards des guerres passées et en

2. La création à Aoste d'une université régionale a été votée par le parlement italien en 1972.

vue de guerres à venir. Les États-nations ne peuvent éluder leur responsabilité après deux siècles de droit absolu sur la production et la distribution de la monnaie, sur l'énergie, sur les écoles, sur l'exploitation de la main-d'œuvre, mais aussi des eaux, des airs, des forêts, des sous-sols, des transports, enfin sur la vie et la mort des citoyens, selon qu'ils se conforment ou non aux dogmes de la religion stato-nationale, dont le plus grand est l'unité centralisée, né de la guerre et préparant à la guerre, uniquement et absolument, car à tout autre égard il est absurde.

Né des guerres de la Révolution française et constitué d'une manière exemplaire par Napoléon, dans et pour la guerre, l'État-nation et sa morale, qui est le nationalisme totalitaire, a provoqué les deux guerres européennes, devenues mondiales. Ces guerres ont ruiné le prestige de l'Europe politique (d'où la décolonisation opérée dans la haine et le mépris du Tiers Monde qui nous les rend), mais elles ont fouetté technique et industrie, qui ont causé surpopulation, famines, pollution des océans et de l'atmosphère, déséquilibre économique croissant entre l'Occident et le Tiers Monde, dégradation générale des relations humaines.

Devant la contre-attaque qu'elle a provoqué par son action, l'Europe se voit aujourd'hui sans force : sa division en État-nations souverains — qui a causé les guerres mondiales et donc sa ruine — c'est cela aussi qui l'empêche de résoudre la crise qu'elle a fomentée, et qu'elle entretient.

Si les Européens ne s'unissent pas, ils seront colonisés d'ici dix ou quinze ans par l'Est ou par l'Ouest, ou les deux à la fois. Voilà qui devient évident même aux esprits les plus obtus ou farfelus qui occupent le devant de notre scène politique, ou pour mieux dire, de notre guignol partisan.

Or, les Européens ne s'uniront jamais sur la base des États-nations, c'est-à-dire sur la base de l'obstacle majeur à toute union.

Le programme politique du siècle finissant m'apparaît clair : il faut défaire et dépasser l'État-nation parce qu'il est la cause efficiente et immédiate de la crise mondiale, et l'empêchement majeur à l'union de l'Europe — laquelle serait cependant un facteur décisif de la solution de cette crise. Il faut défaire et dépasser l'État-nation si l'on ne veut pas aller irréversiblement vers une guerre atomique.

Et pour cela, il ne faut pas de bazookas et de plastic. Il ne s'agit pas de renverser des idoles aux pieds d'argile, mais d'éduquer des hommes vivants et forts. Il s'agit, dans le cadre branlant des États-nations subsistants, de construire, de fomenter, d'animer des régions en tant qu'unités de base de la Fédération européenne. Fédération qui sera l'élément décisif d'une résolution de la crise mondiale.

Tout cela, me direz-vous, est bien schématique. J'en conviens, mais je ne vois pas le moyen d'échapper à ce schéma qui est inscrit dans les faits, bien loin de l'être dans l'esprit des fédéralistes...

C. La troisième réponse à la question posée est indépendante des deux premières. Elle procède en effet d'un ordre de considération radicalement différent, non pas économique, ni écologique, ni énergétique, ni éducatif, mais social, moral et en dernière analyse, spirituel.

Les régions sont la dernière chance de restaurer une communauté dans l'humanité d'aujourd'hui — qui, sinon, finira bientôt dans le chaos de la délinquance universelle. Car, au-delà des réalités locales et derrière la crise mondiale il y a le danger, bien plus grave à mes yeux, de la dégradation des relations humaines et de la dissolution des liens communautaires.

Grand responsable de la mauvaise gestion de la planète, l'État-nation est aussi le fauteur de la crise, dans la mesure où l'obsession de la puissance est l'ultima ratio de ses décisions. Mais d'où tient-il sa puissance actuelle, sinon du vide civique créé par l'urbanisation sauvage de l'ère industrielle, de l'angoisse qui en résulte chez les individus perdus dans les foules solitaires, dans le sentiment de leur impuissance devant leur destin collectif, et de la dissolution de toute communauté à laquelle ils pourraient participer ?

Recréer une communauté où l'homme puisse recouvrer la dimension civique sans laquelle il n'est pas une vraie personne, c'est le problème central de notre temps.

Les régions fonctionnelles, d'aires diverses — chacune ayant pour extension le territoire de sa réalité — ne naîtront pas de nos modèles, mais bien de la nécessité de recréer des milieux de participation où des citoyens puissent enfin prendre en main leurs affaires communes — qu'il s'agisse de réalités culturelles ou énergétiques, écologiques ou sociales.

Et voilà qui représente bien plus qu'une mesure opportune de « décentralisation » des pouvoirs engorgés de la capitale ; cela représente, implique et favorise un changement d'attitude de l'homme face à la société, un changement de mentalité et un changement de finalité.

Structurellement, existentiellement, concrètement, au fait et au prendre : si l'homme moderne vit dans l'angoisse parce qu'il sent que « tout lui échappe », et que « ils » sont seuls responsables, « ils » c'est-à-dire l'État, des réseaux de fonctionnaires — cela tient aux dimensions de la collectivité. Trop grandes, l'homme s'y sent irrémédiablement perdu. Et il a raison.

Si l'on veut refaire une communauté humaine (et non pas une termitière) il faut donc faire des régions. Là, l'homme pourra se sentir de nouveau libre, parce que responsable.

L'homme ne peut être libre et responsable qu'à l'échelle de la commune. (Tocqueville l'a bien vu et bien dit.) C'est une question de dimension, non de bonté ou de méchanceté de l'homme.

Ici, ce ne sont ni l'économie, ni l'écologie, ni l'énergétique, ni l'éducation qui « indiquent » la région, mais la définition de l'homme même en tant qu'animal politique à la fois distinct et relié — c'est-à-dire en tant que personne.

Je n'ai rien dit de neuf et ce n'était pas mon but. Je voulais seulement grouper des arguments — les regrouper en vue d'une action immédiate.